

L'intermédiation locative en location / sous-location : droits et obligations des parties

Judi 13 juin 2024 de 9h45 à 17h30

et Vendredi 14 juin 2024 de 9h30 à 17h

Paris

2 jours de formation (14h) **420€** (adhérents) **610€** (non-adhérents)

Public concerné Responsables, gestionnaires locatifs ou juristes de structures agréées au titre de l'intermédiation locative

Pré-requis Aucun **Intervenant(s)** Adeline Firmin, avocate spécialiste des droits liés à l'habitat

Objectifs pédagogiques

- Déterminer les contours de l'intermédiation locative en location / sous-location et les textes applicables
- Étudier précisément les règles encadrant les différents contrats et les droits et obligations des parties
- Savoir adapter les documents de travail après échanges sur les pratiques

Approche pédagogique

Apports théorique et juridique / Échanges de pratiques et exercices / Documentation support

Modalités d'évaluation des connaissances

Vérification des acquis tout au long de la formation par des travaux dirigés et des quizz / Auto-évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité handicap

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Fapil afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : formations@fapil.fr ou 0148050575

Programme

- Hébergement, résidence sociale, intermédiation locative : les différents cadres juridiques
- La sous-location du parc privé en intermédiation locative : les obligations des différentes parties
 - › le contrat principal entre propriétaire et locataire
 - › le régime juridique des contrats de sous-location des logements conventionnés
 - › la sous-location des logements non conventionnés
 - › le cas de la colocation en sous-location
- Les spécificités de la sous-location du parc HLM
- Le bail glissant
- Étude de contrats

Inscription

avant le jeudi 23 mai 2024
sur www.fapil.fr/nos-formations